

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006798100080	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE dont la population est de 3500 habitants et plus GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GUINGAMP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	46
A8.3 - Opérations liées aux cessions	47
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	48
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	49
A10 - Etat des travaux en régie	50

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	54
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.7 - Etat des engagements reçus	58
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	61
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	64
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	65

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

67

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 792 163,69	G 3 185 221,18	G-A 393 057,49
	Section d'investissement	B 5 073 584,70	H 5 859 641,28	H-B 786 056,58

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 642 541,49 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 7 865 748,39	Q= G+H+I+J 10 687 403,95	=Q-P 2 821 655,56

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 792 163,69	= G+I+K 3 185 221,18	393 057,49
	Section d'investissement	= B+D+F 5 073 584,70	= H+J+L 7 502 182,77	2 428 598,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 865 748,39	= G+H+I+J+K+L 10 687 403,95	2 821 655,56

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	528 915,31	399 904,43	0,00	0,00	129 010,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	472 600,00	472 180,08	0,00	0,00	419,92
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 001 515,31	872 084,51	0,00	0,00	129 430,80
66	Charges financières	245 000,00	244 555,48	0,00	0,00	444,52
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	14,30	0,00	0,00	9 985,70
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 296 515,31	1 116 654,29	0,00	0,00	179 861,02
023	Virement à la section d'investissement (4)	81 535,62				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 800 000,00	1 675 509,40			124 490,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 881 535,62	1 675 509,40			206 026,22
TOTAL		3 178 050,93	2 792 163,69	0,00	0,00	385 887,24
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	192,50	0,00	0,00	-192,50
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 738 050,93	2 667 094,21	0,00	0,00	70 956,72
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	54 000,00	0,00	0,00	-54 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	11 510,34	0,00	0,00	-11 510,34
Total des recettes de gestion courante		2 738 050,93	2 732 797,05	0,00	0,00	5 253,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	23 746,18	0,00	0,00	-23 746,18
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 738 050,93	2 756 543,23	0,00	0,00	-18 492,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	440 000,00	428 677,95			11 322,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		440 000,00	428 677,95			11 322,05
TOTAL		3 178 050,93	3 185 221,18	0,00	0,00	-7 170,25
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	615 000,00	74 705,62	0,00	540 294,38
21	Immobilisations corporelles	97 000,00	80 921,40	0,00	16 078,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 942 600,00	3 631 563,67	0,00	3 311 036,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 654 600,00	3 787 190,69	0,00	3 867 409,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	858 000,00	857 716,06	0,00	283,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	858 000,00	857 716,06	0,00	283,94
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 512 600,00	4 644 906,75	0,00	3 867 693,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	440 000,00	428 677,95		11 322,05
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	440 000,00	428 677,95		11 322,05
	TOTAL	8 952 600,00	5 073 584,70	0,00	3 879 015,30
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 867 000,00	2 609 308,33	0,00	1 257 691,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 316 501,79	1 316 500,00	0,00	1,79
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	13 310,00	0,00	-13 310,00
	Total des recettes d'équipement	5 183 501,79	3 939 118,33	0,00	1 244 383,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	245 021,10	245 013,55	0,00	7,55
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	245 021,10	245 013,55	0,00	7,55
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 428 522,89	4 184 131,88	0,00	1 244 391,01
021	Virement de la section d'exploitation (2)	81 535,62			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 800 000,00	1 675 509,40		124 490,60
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 881 535,62	1 675 509,40		206 026,22
	TOTAL	7 310 058,51	5 859 641,28	0,00	1 450 417,23
	Pour information	1 642 541,49			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	399 904,43		399 904,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	472 180,08		472 180,08
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	244 555,48	0,00	244 555,48
67	Charges exceptionnelles	14,30	0,00	14,30
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 675 509,40	1 675 509,40
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 116 654,29	1 675 509,40	2 792 163,69

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 792 163,69
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	428 677,95	428 677,95
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	857 716,06	0,00	857 716,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	74 705,62	0,00	74 705,62
21	Immobilisations corporelles (6)	80 921,40	0,00	80 921,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 631 563,67	0,00	3 631 563,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		4 644 906,75	428 677,95	5 073 584,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	5 073 584,70
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	192,50		192,50
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 667 094,21		2 667 094,21
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	54 000,00		54 000,00
75	Autres produits de gestion courante	11 510,34		11 510,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	23 746,18	428 677,95	452 424,13
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 756 543,23	428 677,95	3 185 221,18

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 185 221,18
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 609 308,33	0,00	2 609 308,33
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 316 500,00	0,00	1 316 500,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	13 310,00	0,00	13 310,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 675 509,40	1 675 509,40
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 939 118,33	1 675 509,40	5 614 627,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 642 541,49
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	245 013,55
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 502 182,77
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	528 915,31	399 904,43	0,00	0,00	129 010,88
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 430,31	2 973,23	0,00	0,00	457,08
6062	Produits de traitement	15 000,00	14 815,50	0,00	0,00	184,50
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	86,89	0,00	0,00	4 913,11
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 790,04	0,00	0,00	-790,04
6066	Carburants	4 000,00	2 601,52	0,00	0,00	1 398,48
6068	Autres matières et fournitures	150,00	56,87	0,00	0,00	93,13
611	Sous-traitance générale	155 000,00	180,65	0,00	0,00	154 819,35
6135	Locations mobilières	35 000,00	3 693,12	0,00	0,00	31 306,88
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	317,66	0,00	0,00	-317,66
61523	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	947,25	0,00	0,00	4 052,75
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	250 000,00	140 238,15	0,00	0,00	109 761,85
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	1 470,40	0,00	0,00	2 529,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	63,16	0,00	0,00	-63,16
6156	Maintenance	10 500,00	16 284,58	0,00	0,00	-5 784,58
6161	Multirisques	6 900,00	7 676,16	0,00	0,00	-776,16
617	Etudes et recherches	5 000,00	20 500,00	0,00	0,00	-15 500,00
618	Divers	0,00	38 060,37	0,00	0,00	-38 060,37
6228	Divers	0,00	8 357,00	0,00	0,00	-8 357,00
6231	Annonces et insertions	2 400,00	270,00	0,00	0,00	2 130,00
6238	Divers	0,00	616,47	0,00	0,00	-616,47
6251	Voyages et déplacements	600,00	1 012,16	0,00	0,00	-412,16
6257	Réceptions	0,00	351,67	0,00	0,00	-351,67
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 977,42	0,00	0,00	-477,42
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	3 780,24	0,00	0,00	3 219,76
627	Services bancaires et assimilés	4 300,00	921,55	0,00	0,00	3 378,45
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 560,00	2 238,50	0,00	0,00	-678,50
6287	Remboursements de frais	10 000,00	126 519,74	0,00	0,00	-116 519,74
63512	Taxes foncières	50,00	27,00	0,00	0,00	23,00
6356	Redevances occupat° domaine public	700,00	1 033,29	0,00	0,00	-333,29
6358	Autres droits	825,00	1 043,84	0,00	0,00	-218,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	472 600,00	472 180,08	0,00	0,00	419,92
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	472 600,00	457 413,30	0,00	0,00	15 186,70
6218	Autre personnel extérieur	0,00	14 311,91	0,00	0,00	-14 311,91
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	93,25	0,00	0,00	-93,25
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	361,62	0,00	0,00	-361,62
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 001 515,31	872 084,51	0,00	0,00	129 430,80
66	Charges financières (b) (5)	245 000,00	244 555,48	0,00	0,00	444,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance	245 000,00	246 644,20	0,00	0,00	-1 644,20
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-2 088,72	0,00	0,00	2 088,72
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	14,30	0,00	0,00	9 985,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	14,30	0,00	0,00	2 985,70
678	Autres charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	40 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 296 515,31	1 116 654,29	0,00	0,00	179 861,02
023	Virement à la section d'investissement	81 535,62				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 800 000,00	1 675 509,40			124 490,60
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 800 000,00	1 675 509,40			124 490,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 881 535,62	1 675 509,40			206 026,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 881 535,62	1 675 509,40			206 026,22
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 178 050,93	2 792 163,69	0,00	0,00	385 887,24

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
 Reçu en préfecture le 04/04/2023
 Affiché le à employer
 ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSP-BF

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)		
			Mandats émis	Ch rattachées	Crédits annulés
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 088,72

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	192,50	0,00	0,00	-192,50
64198	Autres remboursements	0,00	192,50	0,00	0,00	-192,50
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 738 050,93	2 667 094,21	0,00	0,00	70 956,72
704	Travaux	0,00	1 600,00	0,00	0,00	-1 600,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 731 550,93	2 665 494,21	0,00	0,00	66 056,72
70613	Participations assainissement collectif	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	54 000,00	0,00	0,00	-54 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	54 000,00	0,00	0,00	-54 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	11 510,34	0,00	0,00	-11 510,34
752	Revenus des immeubles	0,00	11 506,68	0,00	0,00	-11 506,68
7588	Autres	0,00	3,66	0,00	0,00	-3,66
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 738 050,93	2 732 797,05	0,00	0,00	5 253,88
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	23 746,18	0,00	0,00	-23 746,18
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	945,01	0,00	0,00	-945,01
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	207,00	0,00	0,00	-207,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	22 594,17	0,00	0,00	-22 594,17
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 738 050,93	2 756 543,23	0,00	0,00	-18 492,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	440 000,00	428 677,95			11 322,05
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	440 000,00	428 677,95			11 322,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		440 000,00	428 677,95			11 322,05
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 178 050,93	3 185 221,18	0,00	0,00	-7 170,25
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	615 000,00	74 705,62	0,00	540 294,38
2031	Frais d'études	615 000,00	74 705,62	0,00	540 294,38
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	97 000,00	80 921,40	0,00	16 078,60
2111	Terrains nus	45 000,00	33 844,10	0,00	11 155,90
2125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	1 900,00	0,00	-1 900,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	2 324,00	0,00	-2 324,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	7 053,02	0,00	-7 053,02
21562	Service d'assainissement	10 000,00	14 893,08	0,00	-4 893,08
2181	Installat° générales, agencements	0,00	104,75	0,00	-104,75
2182	Matériel de transport	0,00	13 325,00	0,00	-13 325,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 000,00	3 543,42	0,00	18 456,58
2184	Mobilier	0,00	353,13	0,00	-353,13
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	3 580,90	0,00	16 419,10
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 942 600,00	3 631 563,67	0,00	3 311 036,33
2313	Constructions	0,00	863 931,09	0,00	-863 931,09
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 942 600,00	2 760 112,92	0,00	4 182 487,08
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	7 519,66	0,00	-7 519,66
Total des dépenses d'équipement		7 654 600,00	3 787 190,69	0,00	3 867 409,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	858 000,00	857 716,06	0,00	283,94
1641	Emprunts en euros	858 000,00	758 920,68	0,00	99 079,32
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	28 560,00	0,00	-28 560,00
1681	Autres emprunts	0,00	70 235,38	0,00	-70 235,38
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		858 000,00	857 716,06	0,00	283,94
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 512 600,00	4 644 906,75	0,00	3 867 693,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	440 000,00	428 677,95		11 322,05
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	440 000,00	428 677,95		11 322,05
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	440 000,00	253 268,27		186 731,73
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	111 957,55		-111 957,55
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	8 592,26		-8 592,26
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	35 702,96		-35 702,96
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	908,00		-908,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	4 499,00		-4 499,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	13 749,91		-13 749,91
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		440 000,00	428 677,95		11 322,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 952 600,00	5 073 584,70	0,00	3 879 015,30
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 – RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 – RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	3 867 000,00	2 609 308,33	0,00	1 257 691,67
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 867 000,00	1 439 135,71	0,00	2 427 864,29
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	907 096,12	0,00	-907 096,12
1312	Subv. équipt Régions	0,00	263 076,50	0,00	-263 076,50
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 316 501,79	1 316 500,00	0,00	1,79
1641	Emprunts en euros	1 316 501,79	1 316 500,00	0,00	1,79
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	13 310,00	0,00	-13 310,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	13 310,00	0,00	-13 310,00
Total des recettes d'équipement		5 183 501,79	3 939 118,33	0,00	1 244 383,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	245 021,10	245 013,55	0,00	7,55
1068	Autres réserves	245 021,10	245 013,55	0,00	7,55
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		245 021,10	245 013,55	0,00	7,55
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 428 522,89	4 184 131,88	0,00	1 244 391,01
021	Virement de la section d'exploitation	81 535,62			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 800 000,00	1 675 509,40		124 490,60
2801	Frais d'établissement	1 800 000,00	0,00		1 800 000,00
28031	Frais d'études	0,00	38 478,45		-38 478,45
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	864,40		-864,40
28131	Bâtiments	0,00	208 421,82		-208 421,82
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 415,09		-1 415,09
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	2 157,33		-2 157,33
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	433 496,52		-433 496,52
28154	Matériel industriel	0,00	809,00		-809,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	106 937,22		-106 937,22
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 004,58		-1 004,58
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	145 740,77		-145 740,77
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	728 365,53		-728 365,53
28182	Matériel de transport	0,00	3 345,47		-3 345,47
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 423,90		-1 423,90
28184	Mobilier	0,00	177,00		-177,00
28188	Autres	0,00	2 872,32		-2 872,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 881 535,62	1 675 509,40		206 026,22
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 881 535,62	1 675 509,40		206 026,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 310 058,51	5 859 641,28	0,00	1 450 417,23
Pour information		1 642 541,49			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 055 991,81									
1641 Emprunts en euros (total)					19 305 991,81									
00000292-836/837 (05-010)	Crédit Agricole	19/09/2005		05/02/2007	769 088,68	F	FIXE	3,920	3,903		A	P	O	A-1
00012774815 (E48)	Crédit Agricole	10/12/2004		01/03/2005	245 000,00	V	MOYEURIBOR12M	0,000	1,699		T	C	O	A-1
00025471813 (05-007)	Crédit Agricole	08/06/2005		05/09/2005	100 000,00	F	FIXE	3,960	3,999		T	P	O	A-1
00025471815 (05-008)	Crédit Agricole	21/11/2005		05/02/2006	110 000,00	F	FIXE	3,800	3,856		T	P	O	A-1
00176722692 (E39)	Crédit Agricole	14/03/2008		01/06/2008	500 000,00	F	FIXE	4,910	4,912		A	P	O	A-1
00195881931 (08-008)	Crédit Agricole	14/10/2008		01/12/2009	63 000,00	F	FIXE	5,440	5,458		A	P	O	A-1
00206362728 (E35)	Crédit Agricole	12/11/2008		01/11/2009	134 464,29	F	FIXE	5,270	5,296		A	C	O	A-1
00211886245 (E40)	Crédit Agricole	22/12/2008		05/05/2009	300 000,00	F	FIXE	4,760	4,755		A	P	O	A-1
00261210725 (09-007)	Crédit Agricole	09/12/2009		05/03/2010	242 724,68	F	FIXE	4,100	4,105		A	P	O	A-1
00276649110 (14-010)	Crédit Agricole	09/10/2014		05/12/2014	147 358,21	F	FIXE	4,240	4,352		T	C	O	A-1
00276649165 (14-011)	Crédit Agricole	26/09/2014		05/12/2014	36 365,68	F	FIXE	3,850	3,941		T	C	O	A-1
00283095521 (10-008)	Crédit Agricole	13/07/2010		05/11/2010	367 000,00	V	MOYEURIBOR03M	1,497	0,890		T	C	O	A-1
00284312987 (E36)	Crédit Agricole	25/06/2010		05/10/2010	195 000,00	F	FIXE	3,260	3,647		A	C	O	A-1
00304578615 (11-004)	Crédit Agricole	24/02/2011		05/08/2011	230 000,00	F	FIXE	3,840	3,896		T	P	O	A-1
00318334148 (11-009)	Crédit Agricole	22/06/2011		05/06/2012	200 000,00	F	FIXE	3,880	3,888		A	P	O	A-1
00337328626 (12-008)	Crédit Agricole	13/01/2012		05/02/2013	57 000,00	F	FIXE	5,300	5,311		A	P	O	A-1
00352202001 (12-011)	Crédit Agricole	06/06/2012		05/08/2013	188 000,00	F	FIXE	4,640	4,650		A	P	O	A-1
00357625771 (E27)	Crédit Agricole	02/08/2012		05/08/2013	100 000,00	F	FIXE	4,350	4,362		A	P	O	A-1
023602E (19-002)	Caisse d'Epargne	17/09/2019		25/02/2020	1 222 000,00	F	FIXE	0,290	0,289		T	C	O	A-1
0421 01605370421 0160537 (E43)	BCME	22/04/2002		30/06/2003	215 000,00	V	EURIBOR12M	0,200	2,131		A	P	O	A-1
0817246206603 (15-008)	Crédit Mutuel	11/05/2015		11/05/2016	40 000,00	F	FIXE	1,600	1,603		A	P	O	A-1
08175036509502 (13-005)	Crédit Mutuel	16/12/2013		28/02/2014	66 000,00	F	FIXE	3,910	3,968		T	C	O	A-1
10000077256 (14-006)	Crédit Agricole	07/10/2014		05/01/2015	400 000,00	F	FIXE	2,840	2,888		T	P	O	A-1
10000173533 (16-008)	Crédit Agricole	13/06/2016		05/10/2016	160 000,00	F	FIXE	1,380	1,387		T	P	O	A-1
10000200612 (16-014)	Crédit Agricole	01/12/2016		05/03/2017	85 000,00	F	FIXE	1,020	1,024		T	P	O	A-1
10000386307 (17-001)	Crédit Agricole	19/12/2017		05/05/2018	71 460,00	F	FIXE	1,670	1,698		T	C	O	A-1
10000399518 (18-002)	Crédit Agricole	16/01/2018		05/07/2018	34 000,00	F	FIXE	1,280	1,285		T	C	O	A-1
301358144 (11-001)	Crédit Agricole	05/01/2011		01/05/2011	242 708,33	F	FIXE	3,850	3,851		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
4740474 (16-013)	Caisse d'Epargne	02/09/2016		15/03/2017	900 000,00	F	FIXE	1,180	1,196		T	C	O	A-1	
85210284 (21-014)	Caisse d'Epargne	22/12/2021		28/03/2022	3 000 000,00	F	FIXE	1,320	1,330		T	C	O	A-1	
A2207037 (07-014)	Caisse d'Epargne	20/07/2007		25/02/2008	400 000,00	F	FIXE	4,900	4,973		A	X Durée Ajustable	O	A-1	
A2208059 (08-007)	Caisse d'Epargne	29/04/2008		17/09/2008	282 200,00	F	FIXE	4,560	4,707		T	X Durée Ajustable	O	A-1	
DD13370940 (18-005)	Crédit Mutuel	21/12/2018		31/08/2019	200 000,00	F	FIXE	1,450	1,351		M	P	O	A-1	
DD17810507 (21-005)	ARKEA	25/03/2021		30/06/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,700	0,702		T	C	O	A-1	
DD17810510 (21-006)	ARKEA	25/03/2021		30/06/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,700	0,702		T	C	O	A-1	
I8522057 (22-002)	Caisse d'Epargne	05/07/2022		11/10/2022	1 316 500,00	V	EURIBOR03M	0,822	3,300		T	C	O	A-1	
MIN242869EUR (E49)	DEXIA Credit Local	30/10/2006		01/03/2009	450 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,650	3,703		A	P	O	B-1	
MIN255279EUR (08-001)	DEXIA Credit Local	21/12/2007		01/02/2009	135 000,00	F	FIXE	4,690	4,694		A	P	O	A-1	
MIN983592EUR (E23)	DEXIA Credit Local	30/03/2006		01/12/2013	439 408,29	C	TAUX STRUCTURES	4,190	4,441		A	P	O	E-3	
MON204611EUR (E47)	DEXIA Credit Local	27/12/2002		01/05/2003	40 000,00	F	FIXE	5,050	5,146		T	P	O	A-1	
MON229655EUR (E22)	DEXIA Credit Local	01/04/2005		01/05/2013	261 713,65	C	TAUX STRUCTURES	4,780	4,849		A	P	O	B-1	
MON503761EUR (E111)	La Banque Postale	11/06/2015		01/07/2016	600 000,00	F	FIXE	1,930	1,930		A	C	O	A-1	
MON510908EUR (16-015)	La Banque Postale	10/10/2016		01/03/2017	120 000,00	F	FIXE	0,880	0,882		T	C	O	A-1	
MON524242EUR (18-003)	La Banque Postale	26/12/2018		01/05/2019	140 000,00	F	FIXE	1,510	1,519		T	C	O	A-1	
MON533046EUR (20-002)	La Banque Postale	10/06/2020		01/10/2020	1 500 000,00	F	FIXE	0,980	0,984		T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					750 000,00										
LT118067 (E50)	CACIB	09/03/2011		15/12/2013	750 000,00	V	EURIBOR03M	4,000	1,511		A	P	O	A-1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 115 767,40										
1681 Autres emprunts (total)					1 115 767,40										

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
 Reçu en préfecture le 04/04/2023
 Affiché le
 ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSP-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Fréquence des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	Type de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
092005038102 (E24)	Agence de l'eau	09/09/2005		30/11/2006	150 348,90	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
110370002 (E41)	Agence de l'eau	07/06/2012		31/07/2013	219 918,50	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
140238901 (15-007)	Agence de l'eau	12/12/2014		31/10/2017	589 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
140285301 (E110)	Agence de l'eau	04/12/2014		31/01/2016	155 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					21 171 759,21										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 760 496,40					787 480,68	246 938,61	0,00	81 330,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 246 056,40					758 920,68	243 727,46	0,00	81 296,97
00000292-836/837 (05-010)	N	0,00	A-1	467 724,60	13,10	F	FIXE	3,920	24 740,83	19 304,64	0,00	16 576,67
00012774815 (E48)	N	0,00	A-1	68 600,00	6,92	V	MOYEURIBOR12M	0,405	9 800,00	287,20	0,00	0,00
00025471813 (05-007)	N	0,00	A-1	56 093,63	12,43	F	FIXE	3,960	3 405,12	2 306,00	0,00	166,60
00025471815 (05-008)	N	0,00	A-1	62 971,93	12,85	F	FIXE	3,800	3 680,28	2 480,76	0,00	370,64
00176722692 (E39)	N	0,00	A-1	323 123,98	14,42	F	FIXE	4,910	14 370,42	16 570,98	0,00	9 301,90
00195881931 (08-008)	N	0,00	A-1	5 928,88	0,92	F	FIXE	5,440	5 622,99	628,42	0,00	27,39
00206362728 (E35)	N	0,00	A-1	8 964,23	0,84	F	FIXE	5,270	8 964,29	944,83	0,00	78,95
00211886245 (E40)	N	0,00	A-1	203 131,45	15,35	F	FIXE	4,760	8 357,24	10 066,86	0,00	6 384,23
00261210725 (09-007)	N	0,00	A-1	41 404,27	1,18	F	FIXE	4,100	19 487,30	2 496,55	0,00	1 404,57
00276649110 (14-010)	N	0,00	A-1	101 045,68	17,93	F	FIXE	4,240	5 613,64	4 433,10	0,00	321,32
00276649165 (14-011)	N	0,00	A-1	17 903,17	7,93	F	FIXE	3,850	2 237,88	743,12	0,00	51,70
00283095521 (10-008)	N	0,00	A-1	142 212,50	7,60	V	MOYEURIBOR03M	0,063	18 350,00	91,75	0,00	350,23
00284312987 (E36)	N	0,00	A-1	26 000,00	1,76	F	FIXE	3,260	13 000,00	1 271,40	0,00	204,35
00304578615 (11-004)	N	0,00	A-1	119 381,72	8,35	F	FIXE	3,840	11 662,77	4 865,51	0,00	710,06
00318334148 (11-009)	N	0,00	A-1	64 932,19	3,43	F	FIXE	3,880	14 746,09	3 091,52	0,00	1 449,50
00337328626 (12-008)	N	0,00	A-1	24 060,02	4,10	F	FIXE	5,300	4 110,40	1 493,03	0,00	1 152,90
00352202001 (12-011)	N	0,00	A-1	77 288,02	4,60	F	FIXE	4,640	13 463,42	4 210,87	0,00	1 463,94
00357625771 (E27)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,350	12 021,84	522,95	0,00	0,00
023602E (19-002)	N	0,00	A-1	1 075 360,00	21,90	F	FIXE	0,290	48 880,00	3 207,15	0,00	313,55
0421 01605370421 0160537 (E43)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR12M	0,000	15 294,56	0,00	0,00	0,00
0817246206603 (15-008)	N	0,00	A-1	22 513,95	7,36	F	FIXE	1,600	2 618,52	402,12	0,00	231,92
08175036509502 (13-005)	N	0,00	A-1	36 300,00	10,92	F	FIXE	3,910	3 300,00	1 499,98	0,00	126,16
10000077256 (14-006)	N	0,00	A-1	266 487,11	11,76	F	FIXE	2,840	18 388,11	7 895,77	0,00	1 809,80
10000173533 (16-008)	N	0,00	A-1	97 324,96	8,51	F	FIXE	1,380	10 394,16	1 432,88	0,00	321,17
10000200612 (16-014)	N	0,00	A-1	52 549,88	8,93	F	FIXE	1,020	5 547,03	571,41	0,00	40,20
10000386307 (17-001)	N	0,00	A-1	54 488,25	15,10	F	FIXE	1,670	3 573,00	947,26	0,00	140,94
10000399518 (18-002)	N	0,00	A-1	23 799,94	10,26	F	FIXE	1,280	2 266,68	322,77	0,00	72,85

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
301358144 (11-001)	N	0,00	A-1	126 208,37	12,34	F	FIXE	3,850	9 708,33	5 232,79	0,00	3 261,53
4740474 (16-013)	N	0,00	A-1	684 000,00	18,96	F	FIXE	1,180	36 000,00	8 336,70	0,00	381,14
85210284 (21-014)	N	0,00	A-1	2 933 333,32	43,99	F	FIXE	1,320	66 666,68	39 270,00	0,00	430,22
A2207037 (07-014)	N	0,00	A-1	133 290,46	4,15	F	FIXE	4,900	22 997,39	7 764,47	0,00	5 624,11
A2208059 (08-007)	N	0,00	A-1	104 874,78	5,46	F	FIXE	4,560	16 382,03	5 323,77	0,00	199,26
DD13370940 (18-005)	N	0,00	A-1	158 189,88	11,58	F	FIXE	1,450	12 452,10	2 391,78	0,00	6,17
DD17810507 (21-005)	N	0,00	A-1	1 412 500,00	28,25	F	FIXE	0,700	50 000,00	10 106,24	0,00	54,93
DD17810510 (21-006)	N	0,00	A-1	1 412 500,00	28,25	F	FIXE	0,700	50 000,00	10 106,24	0,00	54,93
I8522057 (22-002)	N	0,00	A-1	1 309 186,11	44,53	V	EURIBOR03M	0,851	7 313,89	2 368,44	0,00	6 465,05
MIN242869EUR (E49)	N	0,00	B-1	247 754,48	10,17	C	TAUX STRUCTURES	3,650	18 047,87	9 836,53	0,00	7 686,59
MIN255279EUR (08-001)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	4,690	11 437,00	536,40	0,00	0,00
MIN983592EUR (E23)	N	0,00	E-3	157 407,45	3,92	C	TAUX STRUCTURES	8,280	34 781,32	16 134,25	0,00	567,93
MON204611EUR (E47)	N	0,00	A-1	12 961,29	5,09	F	FIXE	5,050	2 104,53	721,39	0,00	108,50
MON229655EUR (E22)	N	0,00	B-1	182 259,85	12,34	C	TAUX STRUCTURES	4,780	9 799,65	9 307,95	0,00	5 929,01
MON503761EUR (E111)	N	0,00	A-1	390 000,00	12,50	F	FIXE	1,930	30 000,00	8 106,00	0,00	3 794,43
MON510908EUR (16-015)	N	0,00	A-1	72 000,00	8,92	F	FIXE	0,880	8 000,00	677,60	0,00	54,56
MON524242EUR (18-003)	N	0,00	A-1	105 000,05	11,09	F	FIXE	1,510	9 333,32	1 673,58	0,00	262,82
MON533046EUR (20-002)	N	0,00	A-1	1 365 000,00	22,50	F	FIXE	0,980	60 000,00	13 744,50	0,00	3 344,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		514 440,00					28 560,00	3 211,15	0,00	34,01
LT118067 (E50)	N	0,00	A-1	514 440,00	12,96	V	EURIBOR03M	0,584	28 560,00	3 211,15	0,00	34,01
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		585 121,20					70 235,38	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		585 121,20					70 235,38	0,00	0,00	0,00
092005038102 (E24)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	0,000	10 023,26	0,00	0,00	0,00
110370002 (E41)	N	0,00	A-1	104 549,40	7,58	F	FIXE	0,000	13 068,68	0,00	0,00	0,00
140238901 (15-007)	N	0,00	A-1	380 061,12	9,83	F	FIXE	0,000	38 006,11	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
140285301 (E110)	N	0,00	A-1	100 510,68	10,08	F	FIXE	0,000	9 137,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 345 617,60					857 716,06	246 938,61	0,00	81 330,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN242869EUR (E49)	DEXIA Credit Local	450 000,00	247 754,48	1	25,00		3.65	EURIBOR12M+0.1	0,00		3,650	9 836,53	0,00	1,61
MON229655EUR (E22)	DEXIA Credit Local	261 713,65	182 259,85	1	23,00		4.78	EURIBOR12M+0.09	0,00		4,780	9 307,95	0,00	1,19
TOTAL (B)		711 713,65	430 014,33						0,00			19 144,48	0,00	2,80
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MIN983592EUR (E23)	DEXIA Credit Local	439 408,29	157 407,45	3	14,00		4.19	6.96-5*(CMS20-CMS02)	76 542,36		8,280	16 134,25	0,00	1,03
TOTAL (E)		439 408,29	157 407,45						76 542,36			16 134,25	0,00	1,03
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 151 121,94	587 421,78						76 542,36			35 278,73	0,00	3,83

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le

ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSP-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	47	0	0	0	0	
	% de l'encours	96,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 758 195,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	430 014,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	1,03	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	157 407,45	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023	
Reçu en préfecture le 04/04/2023	
Affiché le	IV
ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSF-BF	

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-07-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - FRAIS D ETUDES	5	04/07/2017
L	2032 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	04/07/2017
L	2033 - FRAIS D INSERTION	5	04/07/2017
L	2051 - LOGICIELS BUREAUTIQUES	5	04/07/2017
L	2051 APPLICATIONS INFORMATIQUES, LOGICIELS METIERS	7	04/07/2017
L	2051 - DROIT D USAGE ANNUEL (SaaS)	1	04/07/2017
L	2111 - TERRAINS NUS	15	04/07/2017
L	2128 - AUTRES TERRAINS	15	04/07/2017
L	21311 - BATIMENTS D EXPLOITATION	30	04/07/2017
L	21311-STATION EPURATION, USINE DE PRODUCTION D EAU	60	04/07/2017
L	21311 - BATIMENTS DE CAPTAGE	30	04/07/2017
L	21311 - STATIONS DE RELEVEMENT	30	04/07/2017
L	2131-2132 - BATIMENTS, IMMEUBLES DE RAPPORT	30	04/07/2017
L	21351 - AMENAGEMENT BATIMENTS D EXPLOITATION	10	04/07/2017
L	2135 - AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS	10	04/07/2017
L	2151 - INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	10	04/07/2017
L	21531 - RESEAUX D ADDUCTION D EAU	50	04/07/2017
L	21532 - RESEAUX D ASSAINISSEMENT	50	04/07/2017
L	2154 - MATERIEL INDUSTRIEL	10	04/07/2017
L	2155 - OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	04/07/2017
L	21562 - MATERIEL SPECIFIQUE D EXPLOITATION	25	04/07/2017
L	2181 AMENAGEMENTS DIVERS	8	04/07/2017
L	2182VEHICULES LEGERS AUTRES QUE VOIRIE ET PROPRETE	5	04/07/2017
L	2182 VEHICULES INDUSTRIELS ET ENGIN	7	04/07/2017
L	2183MAT BUREAU & INFO (PERIPHERIQUE, COPIEUR,SCAN)	5	04/07/2017
L	2183 ORDINATEURS FIXES ET PORTABLES	4	04/07/2017
L	2183 TABLETTES	3	04/07/2017
L	2183 SERVEURS ET EQUIPEMENTS RESEAU	5	04/07/2017
L	2183 AUTOCOMMUTATEURS ET SERVEURS TELEPHONIE	5	04/07/2017
L	2183 TERMINAUX TELEPHONIE FIXE	5	04/07/2017
L	2183 TERMINAUX TELEPHONIE MOBILE	2	04/07/2017
L	2184 MOBILIER	10	04/07/2017
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	04/07/2017

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 04/04/2023	
Reçu en préfecture le 04/04/2023	
Affiché le	IV
ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSP-BF	

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 298 000,00	1 286 394,01
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		858 000,00	857 716,06
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	858 000,00	758 920,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	28 560,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	70 235,38
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		440 000,00	428 677,95
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	440 000,00	428 677,95
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 286 394,01	0,00	0,00	1 286 394,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 881 535,62	III 1 675 509,40
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 881 535,62	1 675 509,40
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	1 800 000,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	38 478,45
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	864,40
28131	Bâtiments	0,00	208 421,82
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 415,09
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	2 157,33
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	433 496,52
28154	Matériel industriel	0,00	809,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	106 937,22
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 004,58
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	145 740,77
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	728 365,53
28182	Matériel de transport	0,00	3 345,47
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 423,90
28184	Mobilier	0,00	177,00
28188	Autres	0,00	2 872,32
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	81 535,62	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 675 509,40	0,00	1 642 541,49	245 013,55	3 563 064,44

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 286 394,01
Ressources propres disponibles	IV 3 563 064,44
Solde	V = IV – II (3) 2 276 670,43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023	
Reçu en préfecture le 04/04/2023	
Affiché le	IV
ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSF-BF	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSF-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023	
Reçu en préfecture le 04/04/2023	
Affiché le	IV
ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSP-BF	

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSP-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT**

A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
 Reçu en préfecture le 04/04/2023
 Affiché le
 ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSF-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
 Reçu en préfecture le 04/04/2023
 Affiché le
 ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSP-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	2 756 543,23
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP24/2020 AC DSP EQUIPEMENT ADMI	60 000,00	0,00	60 000,00	41 109,50	1 247,72	17 642,78	7 315,20
AP25/2020 AC DSP ETUDE	900 000,00	0,00	900 000,00	447 264,10	88 462,37	364 273,53	138 872,30
AP26/2020 AC DSP EXTENSION	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	1 474 759,55	-60 458,54	1 085 698,99	3 244,45
AP27/2020 AC DSP PONT EZER	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	272 480,86	274 281,17	953 237,97	128 310,75
AP28/2020 AC DSP PR	3 300 000,00	0,00	3 300 000,00	1 489 260,07	809 272,88	1 001 467,05	805 305,82
AP29/2020 AC DSP REHAB PONTRIEUX	3 000 000,00	-65 413,69	2 934 586,31	811 919,06	104 494,63	2 018 172,62	71 227,22
AP30/2020 AC DSP REHABILITATION	6 000 000,00	98 108,52	6 098 108,52	4 543 613,38	1 481 669,88	72 825,26	935 735,36
AP31/2020 AC DSP RENOUVELLEMENT	3 951 897,00	213 037,63	4 164 934,63	1 757 846,71	2 388 721,92	18 366,00	1 662 280,64
AP32/2020 AC DSP UDEP	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	649 365,91	344 338,30	2 006 295,79	21 573,95

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023	
Reçu en préfecture le 04/04/2023	
Affiché le	IV
ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSF-BF	

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

**ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 04/04/2023	
Reçu en préfecture le 04/04/2023	
Affiché le	IV
ID : 022-200067981-20230321-CA_2022_ACDSP-BF	

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

**PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)**

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .